

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**DOTATION HORAIRE POUR LES COLLÈGES
LA MÉTROPOLE DE LYON INTERPELLE LE RECTORAT
FACE À UNE BAISSÉ SUBSTANTIÉLLE DES DOTATIONS**

Les collèges du territoire ont été informés en ce début d'année des moyens qui leur étaient alloués par l'État pour fonctionner. Il a été constaté au cours des conseils d'administrations une baisse générale des dotations horaires globales (DHG). La Métropole s'inquiète de cette baisse injustifiée, sans lien avec la réalité des effectifs, qui remet en cause la qualité de l'accueil des élèves, de l'encadrement, l'adaptation des enseignements aux profils divers des jeunes, les fonctions de coordination ou de référence exercées par les enseignantes et enseignants.

Forte de 79 collèges sur son territoire, la Métropole de Lyon est fortement impliquée dans la vie des collèges métropolitains. En charge de la construction, de l'entretien, de l'équipement et du fonctionnement des collèges publics ainsi que de la restauration scolaire, la Métropole est représentée par ses élus au sein des différents conseils d'administration. Elle est aux côtés des équipes pédagogiques au travers de ses agents et des actions qu'elle porte, pour accompagner les collégiennes et collégiens vers leur vie de citoyens.

Véronique MOREIRA, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'Éducation et des collèges, a ainsi adressé un courrier au Recteur de l'Académie de Lyon afin de l'interpeller sur le risque de voir les conditions de travail se détériorer au sein des collèges et pour demander de revoir à la hausse ces dotations. Elle a également profité du déplacement ce jeudi 4 mars sur le collège Michelet de Vénissieux de Nathalie ÉLIMAS, la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de l'Éducation prioritaire, pour lui signifier l'inquiétude de la Métropole face cette décision.

Elle a insisté sur le fait que *« cette réduction des moyens de fonctionnement nous préoccupe notamment en matière de qualité de la vie scolaire dans ces temps où les jeunes sont désorientés face au contexte sanitaire et social; elle menace la pérennité de certaines options ou la dégradation de leurs conditions en termes d'effectifs de groupes, y compris pour les établissements en éducation prioritaire »*.

* Ce courrier a été cosigné par de nombreux élus des collectivités locales de la Métropole comme Mme Stéphanie LÉGER, Adjointe au Maire de Lyon, et de nombreux maires et adjoints d'arrondissement écologistes de la Ville de Lyon, par Mme Sonia TRON, Adjointe au Maire de Villeurbanne, Mme Michèle PICARD, Maire de Vénissieux, Mme Véronique FORESTIER, Adjointe au Maire de Vénissieux, M. Mohamed BOUDJELLABA, Maire de Givors, M. Azdine MERMOURI, Adjoint au Maire de Givors, M. Yves CHIPIER, Maire d'Albigny sur Saône, M. Jean-Jacques SELLES, Maire de Chassieu, M. Gérald EYMARD, Maire de Charbonnières Les Bains, Mme Karine PINTE, Conseillère déléguée au Maire de Charbonnières Les Bains, M. Patrick GUILLOT, Maire de St Cyr au Mont d'Or, M. Pascal DAVID, Maire de Quincieux, Mme Marion TESCHE, Adjoint au Maire de Quincieux, M. Eric BELLOT, Maire de Neuville sur Saône, M. Jérôme JARDIN, Adjoint au Maire de Neuville sur Saône, Mme Séverine DEJOUX, Adjointe au Maire de Neuville sur Saône, Mme Sandra EMMANUEL, Adjointe au Maire de Fontaines sur Saône, M. Alain VIOLLET, Maire de Corbas.

Contact presse

Nicolas Perez nicolas.perez@grandlyon.com

04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59